le Collioure
Le journal d'information de Collioure
Février 2010
> N° 202

NAUGURATIONS

Visite du Président du Conseil Général

Christian Bourquin, Président du Conseil Général en visite à Collioure pour une série d'inaugurations.

Le défibrillateur

Le premier acte de cette visite concernait le défibrillateur. En fait d'inauguration, on a plutôt bénéficié d'une séance de formation. Et, à vrai dire, on n'a pas perdu au change. **Christian Bourquin** connait bien ses dossiers et n'hésite pas à aller dans le détail.

A entendre les conversations, cette présentation n'aura pas été inutile et aura permis de corriger des idées fausses ou de dissiper certaines craintes ou interrogations.

Exemples :

- Non, il n'est pas nécessaire d'amener la victime près de ce qu'on prenait pour le défibrillateur. **Ce qui est fixé sur la façade de la Mairie n'est qu'une coque** dont il faut ôter le panneau de fermeture pour avoir accès à l'appareil déposé à l'intérieur : un tout petit appareil, aisément transportable.
- **Faut-il craindre d'avoir fait une erreur de diagnostic, et d'aggraver le mal par l'utilisation du défibrillateur ?** Aucune crainte à avoir, même dans le cas où la victime serait équipée d'une pile cardiaque : l'appareil sait déceler si l'on a bien affaire à une crise cardiaque et s'il doit ou pas émettre une impulsion électrique.
- Et quoi qu'il en soit, vous ne resterez pas seul avec la victime. **Dès que vous aurez actionné l'appareil, il préviendra automatiquement les services de secours**, et il vous "parlera" pour vous dicter, pas à pas, la marche à suivre. Pendant ce temps, il en profitera pour accumuler l'énergie nécessaire à son action. Pas une seconde de perdue.

DEFIBRILLATEUR
Ce boîtier contient un défibrillateur automatisé. Si vous êtes témoins d'un arrêt cardiaque, utilisez-le.
CONSEIL GENERAL

C'est d'ailleurs le principal intérêt de cet appareil, **il peut être utilisé par tout le monde**. C'est pourquoi il a été installé sur l'espace public, **accessible par tous, 24 heures/24** ("*le seul territoire au monde où on a osé le faire*"…). Pour avoir une chance de sauver une personne victime d'une crise cardiaque, c'est dans les toutes premières minutes qu'il faut agir.

Cependant, même si c'est à priori facile, on préfère savoir à l'avance comment cela se passe, ça rassure !
Le Maire, **Michel Moly** a saisi au vol la suggestion du Président du Conseil Général, et renouvellera, avec nos pompiers, **des séances d'initiation à l'usage du défibrillateur**.

ART
"Artiste-équilibriste", Amandine Artaud investit le Musée d'art moderne avec ses installations "renversantes". Page 3

TABLE RONDE ET DÉBAT
Réfugiés espagnols, enfants juifs, tziganes, prisonniers de guerre allemands, harkis, clandestins… Comment le Mémorial de Rivesaltes peut-il rendre compte de toutes les "mémoires" du Camp ? Page 6

SANTÉ
Fini le goût de Javel ! Après des travaux complexes, le Rimbau a retrouvé une eau de bonne qualité. Page 7

NAUGURATIONS

Un plan d'action pour la santé de tous

Depuis la mise en place du système dans le Département, il y a 16 mois, **6 vies ont été sauvées** ! Cela bien sûr justifie déjà pleinement les sommes investies dans l'opération : **2 000 euros par appareil** pour environ 400 qui seront installés (il peut y en avoir plusieurs dans une commune ; à Collioure, il y en a un second au Château Royal).

Sur le même thème de la santé publique, Christian Bourquin interpellait tour à tour les femmes et les hommes de plus de 49 ans : *"pourquoi n'y a-t-il que 50% d'entre vous qui se présentent aux séances de dépistage du cancer du sein ou du colon ?"*

C'est un service gratuit, entièrement pris en charge par le Conseil Général qui vous permet aussi de vous y rendre à peu de frais avec le **bus à 1 euro**…

Toujours opportuniste pour vanter l'action de ce Conseil Général, le Président signalait que la seule contrainte pour l'installation d'un défibrillateur étant un **accès à Internet**. Grâce à l'action conjointe du Département et de la Région pour l'accès de tous au Haut Débit, 'il peut aujourd'hui y en avoir dans toutes les communes du Département (et même, très bientôt, au Rimbau nous a-t-il affirmé).

Les châpiteaux du cloître

Le même jour, le public était invité au Musée d'Art Moderne pour une deuxième inauguration, celle de la remise de 4 chapiteaux du Cloître des Dominicains du début du XIVème et d'un dessin d'Henri Matisse de 1905.

Pour ce deuxième acte au Musée d'Art Moderne, **Josiane Collerais**, vice-présidente du Conseil Régional (Présidente de la Commission Culture - Patrimoine - Cultures Occitanes et Catalanes), représentant **Georges Frêche**, s'était jointe au Président du Conseil Général et du Maire de Collioure. Une illustration claire de l'exemplaire partenariat entre les collectivités territoriales pour ces deux opérations. D'autant que dans son intervention, **Michel Moly** n'oubliait pas de mentionner aussi l'aide de l'Etat, même s'il n'était pas physiquement représenté ici, en soulignant le rôle important de M. **Olivier Poisson** dans l'acquisition des 4 chapiteaux. C'est en effet l'Inspecteur Général des Monuments Historiques qui avait alerté la Commune à la mi-janvier 2009 à propos de cette vente aux enchères par Sotheby's, à New-York.

C'est à sa demande que Mme **Géraldine Mallet**, spécialiste des cloîtres démontés en Roussillon, les avait identifiés comme provenant bien de celui de Collioure ; c'est encore lui qui a défendu notre dossier au Ministère… Car il faut dire que théoriquement classés Monuments Historiques, comme l'avait été la Galerie dans son ensemble, et donc illégalement exportés, aucun recours n'était possible, toute infraction étant prescrite depuis 1930… Il s'agissait là d'une occasion unique de récupérer ces éléments importants de notre Patrimoine, par ailleurs convoités par d'autres musées comme ceux du Louvre ou de Cluny, et de riches collectionneurs…

C'est donc avec l'aide conjointe de l'**Etat** (10 000 €), de la **Région** (15 000 €) et du **Département** (15 000 €) que la Commune s'en était portée acquéreur et avait remporté la vente pour la somme globale de **53 750 dollars** soit **42 835 euros**. Il restait à la Commune à rajouter le solde manquant pour l'acquisition proprement dite et prendre en charge les frais de transport et d'assurance.
Notre Conservatrice en chef du Patrimoine, Joséphine Matamoros s'est chargée de la présentation des quatre chapiteaux en marbre blanc de Céret, en soulignant, comme elle le fera pour le dessin de Matisse, l'importance de cette opération qui permettait à nos populations de "récupérer leur propre histoire", et en saluant l'implication des responsables politiques concernés.

Le dessin d'Henri Matisse

Le dessin d'Henri Matisse (encre sur papier, 49 x 31 cm, intitulé "Bateaux et poulets, Collioure"), fait partie de la centaine de dessins et aquarelles réalisés par l'artiste durant son premier séjour à Collioure l'été 1905.
Les œuvres de Matisse de cette courte

époque historique de la naissance du Fauvisme sont particulièrement recherchées et rares sur le marché, difficiles à obtenir même pour des expositions temporaires.
C'est la Galerie du Post-Impressionnisme à Paris qui avait proposé ce dessin à Madame Joséphine Matamoros, au prix négocié de **38 000 €.** Ce qui n'est pas excessif du tout au vu de la qualité de la pièce et de son intérêt historique. Comme de la pertinence à enrichir le fond du Musée qui compte déjà une belle collection de dessins, notamment d'**Edouard Pignon** (1905-1993), représentant de l'Ecole de Paris, compagnon de route de Pablo Picasso. Et surtout, si l'on a en regard le projet d'un futur Musée Matisse à Collioure, pour lequel les Présidents de la Région et du Département ne manquent pas d'affirmer leur soutien le plus total.
Logiquement, cette acquisition a bénéficié d'une subvention du **FRAM** Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (20 000 €).
En fait, tous les points abordés par le Président du Conseil Général au cours de cette visite ne peuvent qu'attiser nos craintes quant au projet gouvernemental de **réforme des collectivités territoriales,** qui menace l'existence même des départements et cette politique de proximité, réactive et efficace qui la caractérise.

EXPOSITIONS

Musée d'Art Moderne :
Amandine Artaud travaille sans filet...

On s'en doutait bien un peu à son titre - *"point / bascule"* -, l'exposition conçue par Amandine Artaud au Musée de Collioure interroge ces interstices, ces zones de passage "entre deux", des espaces – spatiaux et temporels – un peu instables. Un vrai travail d'équilibriste. A tout instant, on sent que tout peut basculer. Et d'ailleurs, cela bascule.

Jusqu'à en être littéralement renversant. Comme avec cette **"porte-fenêtre"** : son double vitrage rempli d'eau avec une grosse lentille convergente "plan-convexe" fait faire la culbute à la ligne d'horizon (*"terre par-dessus ciel"* pour *"cul par-dessus tête"*...).

Et avec cette fenêtre, qui d'ordinaire nous aidait à nous orienter, Amandine nous met à contribution pour trouver l'angle de vue avec lequel nous serons le plus déboussolés !
Une approche singulière d'un thème maintes fois abordé par de nombreux artistes, et notamment bien sûr, Matisse, ici même, à Collioure, un siècle plus tôt (c'est d'ailleurs avec une vidéo sur le thème de la fenêtre, présentée à "Mulhouse 08", qu'Amandine Artaud avait été choisie comme lauréate du Prix Collioure).
Et pour en rajouter un peu, l'artiste, avec la précision du maçon, a tracé à la poudre bleue sur les murs autour de la salle une ligne de niveau. Bien entendu dénivelée… Alors, on trouve presque normal ensuite qu'une bouée amarrée au ciel par sa chaîne flotte dans l'air au-dessus d'une enfilade de verres remplis d'eau à raz bord, serrés les uns contre les autres.

Dans l'attente que l'évaporation dessine sur leurs flancs les strates du temps passé ?
Dans une autre pièce, la fenêtre jouant encore son rôle de zone de passage, s'ouvre cette fois sur une balançoire qui oscille dans le vide, comme le balancier de l'horloge.

Et qui, dans le même mouvement, semble vouloir nous emmener loin de notre réalité bornée par le temps.
Regardons encore comment flottent dans l'air ces trois boules de pétanque que l'aimant maintient ensemble suspendues à leur chaîne.
La nature même de l'acier, qui en fait sa force… et son poids, rend ici la chose fragile. L'ordre des choses a été encore une fois bousculé pour créer une harmonie précaire, de celles dont l'artiste sait jouer à merveille.
Il y a aussi ces pièces qui figent les moments éphémères d'une performance

de l'artiste. Quand elle s'immerge dans ce monde clos étranger qu'est un aquarium, corps libéré par l'eau de la pesanteur mais quasi interdit de mouvement par l'étroitesse de la prison de verre. Ou bien quand elle abandonne suspendue au mur sa propre peau, la limite de son corps. En réalité l'empreinte de son corps laissée dans le latex. D'autres fois, l'artiste semble faire l'éloge du peu, comme avec ce savon qu'un doigt mouillé a lentement perforé ou ces trois verres brisés, témoins d'une banale maladresse, "habilement" transformés en objets précieux.
Dans l'espace de projection, une vidéo montre un oiseau en vol, stagnant contre le courant d'air, malgré lui en position d'équilibre, au "point fixe" en plein vol.
Pas de catalogue pour cette exposition, l'artiste lui ayant préféré l'édition en série limitée d'une sorte de jeu de cartes restituant des bribes du cheminement de son travail.
Ce qui est particulièrement remarquable dans le travail conçu par Amandine Artaud pour le Musée de Collioure, c'est précisément, au-delà de leur diversité, la cohérence qui lie entre elles les pièces présentées, et qui donne toute leur force à ces équilibres précaires. Et comment l'artiste parvient à traduire plastiquement dans des pièces en définitive faciles d'accès, des réflexions et interrogations très profondes et complexes. Sans nul besoin d'un "mode d'emploi" ou "note d'intention".
Cette impression d'"aller de soi", ne doit cependant pas nous cacher le risque pris par **"l'artiste-équilibriste"** et aussi par **Joséphine Matamoros** en produisant cette exposition à caractère réellement expérimental. Car il a fallu attendre la réalisation et la mise en place de ces installations, non sans difficultés techniques, pour se rendre compte si elles restituaient ce que l'on attendait d'elles dans leur conception. Mais, le risque n'est-il pas inhérent à l'Art ?

A voir jusqu'au 5 avril 2010 (tous les jours sauf le jeudi, de 15 h à 19 h – Entrée Libre).

EXPOSITIONS

Tenyidor
Serge Fauchier

Exposition prolongée jusqu'au 8 mars

Cela fait longtemps qu'il peint tout en poursuivant sa carrière de professeur à l'Ecole Supérieure d'Art de Perpignan, mais pourtant **Serge Fauchier** n'expose pas si souvent dans le Département. La présentation de ses derniers travaux à la Galerie du Tenyidor est une bonne occasion de voir comment se poursuit la trajectoire de l'artiste dans ses recherches sur "les fondamentaux de la peinture", les formes et les couleurs.

L'exposition est prolongée jusqu'au 8 mars 2010, profitez-en… (tous les jours sauf le jeudi, de 15 h à 19 h – Entrée Libre).

ancienne Mairie
Gerhard Scholz

Sous le titre ***"Carnets de captivité"***, toutes les œuvres – huiles, aquarelles et dessins – présentées dans la salle d'exposition rénovée de l'ancienne Mairie avaient été réalisées par **Gerhard Scholz** durant sa captivité au **Camp de Rivesaltes** et au **Château Royal** de Collioure au lendemain de la

guerre, en **1945 et 1946**. Difficile alors de ne pas mettre en rapport la luminosité de ces peintures et la période sombre où elles ont été conçues, dans des circonstances particulièrement difficiles. C'est bien ce qui aura frappé, de la même manière, tous les visiteurs de l'exposition. Des œuvres, en dépit de tout, pleines d'espoir, qui semblent signifier comment leur auteur, ce jeune homme de 24 ans alors, a résolument voulu tourner le dos à la tragédie qu'il venait, bien malgré lui, de vivre : *"Il y a 65 ans, votre sensibilité d'artiste transposait sur le papier toute votre humanité. A travers votre œuvre, transparaît votre amour de la vie et de la paix"*, dira M. **Roger Fix**. Et cela avec une technique déjà bien affirmée, notamment dans ses dessins et aquarelles qui montrent aussi beaucoup de finesse et de sensibilité.

Gerhard Scholz, aujourd'hui âgé de 89 ans, était présent pour le vernissage de son exposition, et deux de ses anciens camarades de captivité, avaient aussi tenu à l'accompagner. Là, ils auront retrouvé **Madame Albitre**, la veuve du commandant du Camp de Rivesaltes à l'époque, qui a toujours conservé des liens avec Gerhard Scholz (quelques unes de ses peintures décorent les murs de sa maison). On comprendra aisément l'émotion que ces retrouvailles publiques ont pu susciter chez les uns et les autres. Emotion que l'on retrouvait aussi dans les paroles des différentes personnes qui se sont exprimées au cours de ce vernissage : M. **Michel Moly**, maire et conseiller général, M. **Roger Fix**, en qualité de représentant des Anciens Combattants, MM. **Heiner Tiemann** et **Wilhelm Schiefer** (par la voix de M. Fix pour ce dernier, âgé de 94 ans et qui n'avait pu faire le déplacement), compagnons de captivité de Gerhard Scholz et Mme **Barbara Brix**, de l'association TRAJECTOIRES, à l'initiative de cette manifestation.

D'habitude on redoute de pareilles successions de discours, et bien cette fois-ci, il faut le dire, ils furent très bien accueillis par le public particulièrement attentif, tant les intervenants ont su trouver la justesse dans leurs propos, dans le ton comme dans le fond du discours.

CONFERENCES

Michel Moly et la Démocratie

Michel Moly n'avait pas choisi la facilité en acceptant de s'exprimer publiquement sur le thème de la Démocratie. C'est que, contrairement aux apparences, le sujet est vaste et complexe.

Et il s'efforcera de rendre compte de cette complexité en multipliant les approches : son **étymologie**, son **histoire**, sa lente **évolution** en France, ses **formes diverses** de par le monde, ses valeurs qu'on voudrait **universelles**, la **faillibilité de la décision démocratique**, la démocratie et le **respect des minorités**…

Et aussi les déviances et perversions qu'elle a pu ou qu'elle pourrait connaître, sa fragilité face aux attaques qu'elle a subies et qu'elle subit encore.

Défendre la Démocratie

C'est, naturellement, sur ce nécessaire combat pour défendre la Démocratie qu'il s'est le plus attardé.

Comme il l'avait dit en préambule, il savait bien, n'étant ni historien ni sociologue, que c'était en sa qualité de responsable politique qu'il avait été invité à prononcer cette conférence.

Alors, comme exemple actuel d'une éventuelle menace sur la démocratie, le Maire et Conseiller Général exprimait sa vive inquiétude quant au projet de réforme des collectivités territoriales. Une réforme qui, avec la suppression des Départements et des Régions, et un système électoral rendant les futurs "conseillers territoriaux" peu représentatifs de la population (certains pourront être élus sans n'avoir recueilli aucune voix sur leur nom…), éloignera encore davantage le citoyen de la vie publique.

Plus généralement, cependant, il considère que pour défendre la Démocratie, deux luttes sont à mener prioritairement et conjointement :

- la lutte **contre la pauvreté**, "chez nous et partout dans le monde", parce qu'elle constitue la première cause d'exclusion du processus démocratique.
- La lutte **pour le même accès de tous à l'éducation**, "chez nous et partout dans le monde", une éducation citoyenne, laïque et républicaine, seule à **même de corriger les inégalités sociales** entre celles et ceux qui sont plus ou moins "bien né(e)s." (c'est bien pour cela, a-t-il rappelé, qu'il avait choisi la délégation aux collèges et à l'enseignement au sein du Conseil Général…)

Prochain rendez-vous des Amis de Collioure :
le 6 mars, avec la projection d'un film sur Charles Trénet à Collioure commenté par Bernard Revel

Mémorial de Rivesaltes
"Les mémoires de l'Histoire"

La conférence de **Christian Xancho** faisait le lien entre l'exposition des "carnets de captivité" de **Gerhard Scholz** inaugurée le vendredi 12 février, à l'ancienne Mairie, et la table-ronde qui allait suivre. L'historien retraçait la **période 1944-1948 du camp de Rivesaltes**, quand celui-ci était un dépôt de prisonniers de guerre (essentiellement allemands mais aussi italiens et d'autres nationalités). Comment pouvait-il y avoir des prisonniers de guerre encore en 1948 quand la guerre était terminée depuis 1945 ? Les prisonniers étaient gardés comme main d'œuvre pour réparer les importants dégâts causés au pays par les armées allemandes. Ainsi qu'au camp lui-même, détruit par les soldats qui l'occupaient avant de partir à l'avancée des troupes alliées. Ce qui rendait plus difficile l'internement des prisonniers de guerre qui allaient leur succéder dans les lieux, notamment sur le plan sanitaire et par le manque d'eau potable. Dans les premiers mois, leur nombre s'est élevé jusqu'à 10 000 personnes (!), alors que les Français manquaient eux-mêmes de nourriture. Dans ces conditions, on comptera pour l'année 1945 de nombreux décès parmi les prisonniers.

Des prisonniers pour la reconstruction de la France

Les choses s'amélioreront par la suite, avec une baisse significative du nombre de détenus et une remise en route progressive de l'économie et du fonctionnement de la France. Reconstruction à laquelle participèrent précisément les prisonniers de guerre allemands, employés essentiellement dans l'agriculture et la viticulture, mais aussi pour certains travaux de ponts et chaussée, des opérations de déminage et désobusage.

Deux anciens prisonniers de guerre allemands, compagnons de Gerhard Scholz, avaient fait tout spécialement le déplacement à Collioure et témoigneront du traitement humain qui leur fut appliqué. Ils ont même gardé des liens avec certains de leurs anciens gardiens ou "employeurs", comme par exemple avec Mme Albitre, la veuve de l'ancien Commandant du camp, présente elle aussi (elle avait prêté pour l'exposition des œuvres de Gerhard Scholz qu'elle gardait dans la famille).

Cela emmenait Christian Xancho à préciser les différentes catégories de prisonniers internés à Rivesaltes à cette époque : membres de la terrible Waffen SS, collabos et miliciens français, vieux réservistes ou jeunes allemands enrôlés de force dans la Wehrmacht.

Il citera même le cas de ce jeune militant anti-fasciste allemand, engagé volontaire dans les Brigades Internationales pour aider les républicains espagnols contre Franco, qui crut échapper aux camps en regagnant son pays à la retirada.

En fait, il fut enrôlé de force dans l'armée allemande, renvoyé sur le front en France, fait prisonnier et interné au camp de Rivesaltes où il devait décéder…

Débat et Table Ronde

Voilà qui amorçait les débats de la table ronde qui allait suivre. Un thème délicat, difficile à traiter sans manichéisme et sans faire d'amalgame.

L'énoncé même de la table-ronde – ***"Les mémoires de l'histoire"*** – incitera les différents intervenants à engager deux types de réflexions : les historiens universitaires (ils étaient plusieurs autour de la table et dans la salle…) insisteront tous sur la différence à faire entre **"histoire"** et **"mémoire"**.

Le deuxième type de réflexions échangées concernait les **"mémoires" différentes** que pourrait symboliser le futur Mémorial de Rivesaltes.

C'est-à-dire tous les groupes de personnes qui s'y sont succédés depuis sa création, comme camp militaire, en 1938, jusqu'à sa fermeture définitive en 2007 seulement (!) : "étrangers indésirables", populations expulsées d'Allemagne, réfugiés républicains espagnols, juifs et tziganes, militaires allemands, prisonniers de guerre allemands et collaborateurs français, familles de militaires rapatriées d'Indochine française, troupes du contingent, combattants du FLN, Harkis et leurs familles, autres "supplétifs coloniaux", immigrés clandestins.

On voit bien comment les choses sont complexes. Un consensus a pourtant semblé se dégager : qu'ils aient eu ou non un statut de "prisonniers", que leur internement soit du à une action précise accomplie délibérément, ou subie, ou seulement en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, tous ces groupes – et parfois des "sous-groupes" - devraient être évoqués au Mémorial. Mais bien sûr, avec toutes les précisions nécessaires quant aux raisons de leur présence au camp, la période et les circonstances dans lesquelles cela s'est fait…

Rappelons que le projet de Mémorial, conçu par l'architecte **Rudy Ricciotti,** parrainé par **Robert Badinter** et soutenu notamment par **Elie Wiesel**, devrait être réalisé en 2012.

A ce jour 3 stèles ont été érigées sur le site :

- à la mémoire des 2 313 juifs déportés du Camp de Rivesaltes vers Auschwitz (16 janvier 1994)
- à la mémoire des Harkis (2 décembre 1995)
- à la mémoire des républicains espagnols (30 octobre 1999)

CONFERENCES

Franc-maçonnerie
Conférence de Pierre Lambichi

Les francs-maçons alimentent périodiquement les chroniques des magazines (en général, ce n'est pas à leur avantage), quand il ne sont pas l'objet de fantasmes, parfois des plus extravagants, quand à leurs "réseaux occultes", qu'ils soient réels ou imaginés. Cela est du pour beaucoup au secret dont ils s'entourent. Alors, quand ils décident de se dévoiler au grand jour, et par l'intermédiaire d'une personnalité de tout premier plan comme Pierre Lambicchi, "Grand Maître" et Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France (première obédience en France), cela attire les foules. Ce fut le cas pour cette conférence-débat organisée par le "cercle philosophie Pyrène" de Port-Vendres.

Pour commencer, l'orateur a dressé une rapide présentation de la Franc-maçonnerie, son histoire, son action, son organisation et sa diversité au sein des nombreuses obédiences et loges… Au passage, il a aussi cité quelques grandes questions sociales sur lesquelles les francs-maçons réfléchissent aujourd'hui, comme la bioéthique, la laïcité (un thème récurent chez eux), les liens entre l'armée et la Nation… Et qui, a-t-il expliqué, font l'objet de propositions aux responsables politiques (de tous les partis, démocratiques en tout cas), pour éventuellement les aider à prendre leurs décisions.

"questions-réponses".

Même si, on s'en doutait un peu, Pierre Lambicchi connait bien son sujet, l'exercice demeurait difficile par la disparité de l'auditoire. Pour deux bons tiers des "frères", pour le reste des "profanes", qui n'ont jamais été initiés dans une loge maçonnique et ne connaissent que très peu ou très mal la Franc-maçonnerie. Pour les premiers, leurs interrogations concernaient le **rituel** un peu désuet conservé par les francs-maçons pour leurs travaux, la réalité de leurs réseaux et leur compatibilité avec l'idée de démocratie, leur position par rapport aux **langues et cultures minoritaires** en France ou leur analyse des **rapports entre l'Armée et la Nation** depuis l'abandon du Service National. Des sujets importants qui ont rendu les échanges particulièrement intéressants.

Pour les autres, cela s'est essentiellement concentré sur la non **mixité** du Grand Orient de France. Pierre Lambicchi a montré beaucoup d'écoute, et a répondu très directement, sans langue de bois, aux uns comme aux autres. Non sans, parfois, quelques petites provocations. Comme par exemple quand il dit qu'il y a déjà au moins une femme au Grand Orient de France, en citant le cas de ce "frère" devenu "sœur", un transsexuel maintenu(e) dans sa loge d'origine après son changement de sexe. Mais en rappelant par ailleurs que si le GODF n'initie toujours pas de femmes - parce que, dit-il, pour l'instant, ses adhérents l'ont majoritairement voulu ainsi -, ses loges accueillent déjà des sœurs initiées dans d'autres obédiences mixtes ou féminines, certaines crées à l'initiative du GODF. Et puis, Pierre Lambicchi a beaucoup insisté sur le fait que les francs-maçons ne prétendent aucunement détenir la **Vérité**, même s'ils sont en permanence à sa recherche ; et qu'ils préfèrent parler de **vérités**, au pluriel…

ANIMATIONS

Carnaval
un air de renouveau

La tradition du Carnaval à Collioure a été très vivace à certaines époques, puis a connu des éclipses ou a simplement continué de vivoter à d'autres époques.

A l'initiative de la "jeune" fanfare de Collioure et en collaboration avec l'école primaire, un sympathique renouveau semble avoir été amorcé ce samedi 6 février 2010. Les enfants avaient su faire preuve de beaucoup d'imagination pour réaliser leurs costumes sur le thème "Ecol'eau, c'est rigolo". Et c'est dans la bonne humeur qu'ils ont défilé en musique dans les rues de la Ville derrière le Roi "Recyclope 1er" sur son carrosse gentiment tiré par l'âne Basile (un Merci à Michel Guitard, toujours disponible pour faire plaisir aux enfants). Puis, ils ont goûté – gâteaux et chocolat chaud "fait maison" - au Centre Culturel où les affiches qu'ils avaient eux-mêmes réalisées étaient exposées. A noter que le Roi n'a pas été brûlé, mais son manteau confectionné en paquets d'Haribo, joyeusement "détricoté".

sardanes
Ballada avec la Mil.lenària

Dimanche 7 février, le Campanar Sardanista proposait une ballada avec la cobla ***Mil.lenària*** dans un Centre Culturel qui contenait à peine les rondes de sardanes précédant le *ball català*. Cela dans une ambiance joyeuse et festive à laquelle n'a pas manqué de contribuer la traditionnelle *xocolatda*, cette autre spécialité de l'association…

TRAVAUX

Rimbau
Pour une meilleure qualité de l'eau

Les habitants du Rimbau se plaignaient, à juste titre, de la qualité de leur eau. Il s'agissait essentiellement d'un problème de variations de sa teneur en chlore, obligatoire pour la qualité sanitaire de l'eau. Souvent, elle avait ainsi un goût très marqué dû à des concentrations excessives. D'ailleurs, les analyses effectuées avaient établi qu'elle était impropre à la consommation. Et les habitants, qui n'avaient pas attendu les résultats des analyses, préféraient prélever celle de la source située au pied du hameau.

Les services de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille s'étaient attaqués au problème et des travaux avaient été entrepris dès le mois d'octobre 2009 :

- Pose d'une bâche de régulation du débit d'arrivée dans le réservoir.
- Remplacement de la conduite à l'air libre dans le fossé par une canalisation en fonte.
- Installation d'un nouveau dispositif de dosage du chlore en fonction du débit d'arrivée d'eau.

Cependant, les débuts de fonctionnement des nouveaux équipements n'avaient pas permis à Véolia, qui gérait alors la distribution de l'eau, d'obtenir une concentration régulière de ce chlore, des excès étant toujours mesurés et signalés par les habitants.

Depuis janvier 2010, après la reprise en régie du service d'eau potable par la CDC, ses agents se sont trouvés confrontés à une situation critique : 3 fuites ont du être réparées en période de neige, alors que les systèmes de télétransmission n'étaient pas opérationnels.

Le système de mesure et de commande a donc été complètement revu et parallèlement, une visite mensuelle du "Chemin de l'eau" programmée, accompagnée d'une visite hebdomadaire du réservoir avec prélèvements et analyses de l'eau distribuée.

Sur les trois dernières semaines, la concentration en chlore en sortie de réservoir s'est maintenue entre 0,18 et 0,25 mg/l (alors que, par le passé, les pics se situaient à 0,90 mg/l, causant ces désagréments bien réels).

Aujourd'hui, le service des eaux vise à obtenir une concentration de 0,30 mg/l qui correspond à la consigne sanitaire réglementaire du plan "Vigipirate" (qui avait doublé les concentrations préconisées jusqu'alors par mesure de précaution).

Il semble bien que l'on soit enfin parvenu à régler cet épineux problème, ce qu'apprécieront les habitants du Rimbau.

VIE PRATIQUE

Collioure
sa "population légale"

L'INSEE nous a communiqué les chiffres de la population légale de Collioure, en vigueur depuis le 1er janvier 2010. Ces chiffres, officialisés par décret, sont d'une très grande importance puisqu'ils sont utilisés pour l'application de lois et réglementations propres aux collectivités territoriales :

Population municipale : 2944
Regroupe les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle détermine entre autres le nombre de conseillers municipaux et le mode de scrutin des élections municipales.

Population comptée à part : 49
Regroupe les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui ont également une résidence sur la commune (par exemple, les étudiants majeurs sont comptés dans la population municipale de la commune où ils résident pour leurs études, et dans la population comptée à part dans la commune de leur résidence familiale).

Population totale : 2993
La somme des deux précédentes. C'est elle qui est notamment prise en compte pour les questions budgétaires et fiscales, comme par exemple le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

SOCIAL

L'ADMR déménage...

L'association ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural – va prochaine quitter ses locaux, au premier étage de l'ancienne Mairie, place du 18 juin, pour s'installer au Centre Culturel, rue Michelet, plus précisément dans la salle dite "de réunion". Donc au rez-de-chaussée (même accès que pour le parking), ce qui sera plus pratique pour les personnes à mobilité réduite.

Don du Sang

Prochaine collecte le **mercredi 10 mars**, de 16 h à 20 h au Centre Culturel.
Venez nombreux, on a besoin de vous !

SÉCURITÉ

L'action de nos pompiers en 2009

M. Le Préfet nous a communiqué le bilan des interventions des pompiers sur la commune de Collioure en 2009 établi par la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours. On peut dire qu'ils n'ont pas chômé, avec **372 interventions** au total, soit plus d'une par jour !

Ces interventions concernaient notamment le secours à des personnes victimes de malaises ou d'accidents (271), des accidents sur la voie publique (28), des feux de broussailles ou des fumées suspectes (25), des feux de véhicules ou habitations (15), des enlèvements d'essaims d'abeilles (13)…

On ne peut que les remercier de leur dévouement et les féliciter pour l'efficacité de leur action.

VIE CITOYENNE

Elections

Les électeurs nouvellement inscrits ou ayant changé de bureau de vote suite à leur déménagement dans la commune ont reçu leur carte électorale, tout comme les jeunes ayant fêté leurs 18 ans entre le 14 juin 2009 et le 13 mars 2010.

Pour ces derniers, la carte était accompagnée du livret du citoyen qui normalement aurait du leur être remise lors de la cérémonie de la citoyenneté.

Mais celle-ci n'a pu avoir lieu cette année pour cause… d'élections régionales.

Celles-ci auront lieu les **14 et 21 mars** prochains.

Comment voter ce jour-là ?

- Soit vous faites vous-même la démarche en vous déplaçant jusqu'au bureau de vote où vous inscrit(e).
- Soit, si la loi électorale vous y autorise, par procuration.

ATTENTION : Les bureaux de vote à l'étranger ne seront pas ouverts pour les élections régionales. Les français établis hors de France pourront voter soit par procuration, soit personnellement dans la commune où ils sont inscrits, même s'ils sont inscrits sur une liste consulaire.

Vote par procuration : mode d'emploi

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. Les conditions d'obtention d'une procuration ont été simplifiées avec le décret n°2006*1244 du 11 octobre 2006.

Qui peut voter par procuration ?

- 3 catégories d'électeurs sont autorisés à voter par procuration :

1. Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation professionnelle, d'un handicap pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence sur la commune ;
2. Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ne sont pas présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ;
3. Les électeurs placés en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Quand établir sa demande ?

La procuration peut être établie tout au long de l'année. Cependant, pour des raisons pratiques liées à la nécessité de prévenir la commune du mandataire, il est recommandé d'effectuer sa demande le plus tôt possible. La procuration peut être fixée pour un scrutin déterminé ou une pour une durée maximale de 1 an à compter de sa date d'établissement.

Où, comment et par qui ?

Les procurations peuvent être établies au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail.
La présence de la personne qui souhaite faire établir une procuration ("le mandant") est indispensable. La personne qu'il choisit pour voter en son nom ("le mandataire") doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (pas nécessairement dans le même bureau ni arrondissement). Pour remplir sa demande de procuration, une simple déclaration sur l'honneur suffit. Le mandant doit avoir connaissance de la date et du lieu de naissance ainsi que l'adresse exacte de son mandataire. Un mandataire ne peut détenir plus d'une procuration au titre d'un électeur en France, et d'une pour un électeur résidant à l'étranger. Une procuration peut être résiliée à tout moment selon la même procédure que celle de son établissement, soit pour changer de mandataire, soit pour voter directement (en justifiant de son identité et sous réserve que son mandataire ne se soit pas déjà présenté). Il est fortement recommandé d'informer le mandataire et les services municipaux de ce changement, pour éviter toute complication.

ECONOMIE

Association des Oliviers de la Côte Vermeille
bilan 2009 - 2010

Ce n'est que courant mars que l'association des Oliviers de la Côte Vermeille donnera, au cours d'une réunion, le bilan définitif de la saison 2009-2010.
D'ores et déjà cependant, on peut dire que la récolte a été légèrement moins abondante que les années précédentes, vraisemblablement en raison de la sécheresse qui persiste depuis trois ans et aussi d'une diminution de nombre d'adhérents qui ont récolté cette année.

Ce sont malgré tout quelques **6 781 kilos** d'olives qui ont été triturées au moulin de Millas, produisant **1 147 litres d'huile**, ce qui donne un rendement moyen de 16,92 %. (on notera que la **Ville de Collioure**, adhérente, a récolté **4 259 kgs**).

L'association rappelle par ailleurs que le mois de mars est propice pour la taille ainsi que pour l'amendement en engrais. Par l'intermédiaire de l'association, les adhérents ont la possibilité de commander de l'engrais organo-minéral, idéal pour les oliviers et respectueux de l'environnement (4 à 5 kg par arbre adulte ou vieux, 1 à 2 kg par arbre jeune de 4 à 5 ans).
Le prix "adhérent" pour un sac de 40 kg a été fixé à 10 €(prix public : 14,55 €).

Bulletin édité par la Ville de Collioure. Directeur de la publication : Michel Moly. Réalisation : Service Communication. Conception : Marianne Francès.
Photos : mairie de Collioure. - Impression : Imprimerie Marcellot
Document imprimé sur papier P.E.F.C.
www.collioure.net - contact@collioure.net